



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr

Compte rendu TSE CAP des 3 et 4 Juin Reportée au 18 et 19 Juin 2008

Jeudi 19 Juin 2008

Compte-Rendu

Deuxième CAP de l'année 2008



Visitez notre site internet : <http://www.equipement.cgt.fr>

1. Déclaration des OS :

a. CGT :

Déclaration des élus CGT SNPTAS à la CAP des 3 et 4 juin 2008

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel :

Nous ne nous étendrons pas sur le triste épisode du boycott de la CAP des 3 et 4 juin derniers dont les motifs, pour ceux exposés en tout cas, nous ont laissés dubitatifs et que les agents ont su apprécier bien au delà de ceux qui ont été durement pénalisés par le report de celle-ci.

Notre Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire associés à ceux du Ministère de la Ville et du Logement, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche vivent TOUJOURS des moments difficiles :

- une nouvelle réorganisation de l'administration qui tente de se mettre en place avec les balbutiements que nous connaissons,
- la création d'un nouveau service régional (dixit la circulaire du 15 Mai 2008) : direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ce dernier domaine portant notamment sur le développement de l'offre de logement et la rénovation urbaine (Quid des autres domaines ???)
- l'étape III de la Révision Générale des Politiques Publiques avec les annonces du troisième CMPP du 11 juin suivie par la stratégie du MEEDDAT présentée aux cadres de notre ministère invités à « porter la bonne parole » et rassurer les agents,
- les annonces du Président de la République concernant sa volonté de généraliser l'expérience du Lot à l'ensemble de la Région Midi-Pyrénées et d'étendre cette organisation aux autres départements suivant les nécessités locales. En lecture des annonces, nous constatons que l'organisation OSE, réduite, expérimentée dans le Lot va être généralisée avec pour conséquences le rattachement des services départementaux à la préfecture, ce que nous n'acceptons pas, et la perte importante de notre technicité,
- la fusion DDE-DDA, en deux temps après l'acte II de la décentralisation et les doutes quant à la pérennité d'un service technique départemental et les difficultés restées sans réponse pour de nombreux agents quant à leur situation professionnelle ou financière notamment du fait des écarts de rémunération entre les agents du MEEDDAT et du MAP pour des fonctions à terme identiques,
- la présentation d'une stratégie pour le MEEDDAT, qui laisse les agents, les chefs de service, les collectivités dans un désarroi le plus complet puisqu'après le premier anniversaire de la création de notre ministère, issu de la volonté politique du président de la république, nous restons interrogatifs sur les discours écrits ou oraux – *ndlr : que nous n'avons pas cru* - qui a entraînée plus de nouvelles questions qu'apportés de réponses,
- l'annonce de la suppression de plus de 17000 ETP sur les cinq prochaines années,
- l'externalisation ou la suppression de missions importantes réalisées pour les collectivités territoriales,
- l'absence de réponses positives aux revendications portées par les agents notamment salariales,
- l'absence de perspectives claires et précises et plutôt un avenir qui ne se traduit pas durablement,
- etc...

Une succession d'annonces, de réformes non coordonnées et qui s'annoncent dans la douleur – *existe-t-il un pilote de l'avion MEEDDAT ou sommes nous condamnés à « l'amarsissage » sans vie ni avenir?*

Ce sont aussi les lois et textes divers (projet de loi mobilité et parcours professionnels) concernant la gestion des fonctionnaires qui ajoutent à l'ambiance déjà très pesante un malaise encore plus profond notamment par une mobilité forcée qui se dessine très largement dans certains services (service de la navigation...), par la casse des statuts et par conséquent l'émergence d'une plus grande précarité.

Tous les indicateurs montrent qu'un big bang magistral se prépare à la fois pour les missions de service public et pour l'avenir des fonctionnaires.

Les agents continuent à se mobiliser, le 6 mars, le 15 mai, le 10 juin, le 17 juin pour un service public de qualité, de proximité et accessible à tous les citoyens urbains ou ruraux dans le cadre d'un développement durable partagé par tous et surtout pour tous. Nous continuons à nous opposer à **la Révision Générale des Politiques Publiques** qui met en péril notamment l'avenir même de notre ministère. Nous formons et informons tous les agents et citoyens sur les conséquences négatives de la RGPP instaurée dans plusieurs pays mais qui décide aujourd'hui de faire marche arrière. Entre la volonté politique de développer durablement notre pays au profit des générations futures et la réelle volonté politique affichée, nous ne pouvons qu'être inquiets des discours prononcés ou écrits et pensons être plutôt dans « *Vallès Marinaris de la planète Mars* ».

Sur les effectifs, c'est toujours la grande incertitude et les chiffres annoncés pour le MEEDDAT sont de l'ordre de - 17 000 ETP sur une durée maximale de cinq années. Quelle est réelle projection des effectifs suite à la décision de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partants, car jusqu'à présent personne au sein de notre ministère ne les a contre dit ; ce n'est pas la création de Centres Supports Mutualisés qui va permettre de créer des marges de manœuvre dans les services déjà sous tension. Oui, la situation est toujours très délicate dans de nombreux domaines d'activités, c'est un véritable ras le bol qui s'instaure. Comment pouvons-nous assurer nos missions de service public ? A quelles missions faudra-t-il renoncer ? De même pour exemple, les politiques qui seront menées au Ministère de la Défense (suppression notamment de bases aériennes) auront un impact sur le contour de nos services et l'avenir des agents. Comment vouloir aujourd'hui réaffecter des agents dans des directions départementales à vocation aéronautique alors que certaines bases seront supprimées et qu'il sera difficile, étant donné les ETP disponibles dans les résidences administratives de rattachement, de proposer des postes agents au plus proche de leur lieu de vie personnelle. Quel bel exemple de développement réellement durable. Ose-t-on encore nous parler de GPEEC? Tout cela manque cruellement d'organisation et d'anticipation.

Dans ces conditions comment construire le ministère dont nous avons besoin pour mettre en œuvre les missions issues du Grenelle de l'Environnement ? Comment prendre en considération le développement durable alors que des milliers d'agents vont être dans l'obligation de changer de vie personnelle par rupture du contrat de mission publique qu'ils avaient passé avec l'Etat ? Est-ce du développement durable que d'imposer des déplacements professionnels de plus en plus coûteux par la flambée du pétrole, l'absence d'offres réelles de transports en commun ? Sommes-nous à ce point considérés comme des pions d'un échiquier sur lequel seul le roi et la reine sont prioritaires et augmentent leur pouvoir d'achat ? Non, attention au malaise grandissant dans les services et tous les agents sont concernés y compris l'encadrement supérieur. Les « *capitaines des navires sont devenus des Robinson Cruséo nous ne serons pas les Vendredi* » !...

La CGT demande et exige :

- Une réelle volonté de développer durablement notre pays sur la base de la réduction des inégalités,
- Un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction Publique en partant des besoins des citoyens et des collectivités,
- Un emploi public stable, statutaire et qualifié, permettant des services publics accessibles sur l'ensemble du territoire,
- L'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions,

- Une prise en charge globale des frais liés aux transports en commun, lorsqu'ils existent et aux transports personnels pour tous les agents pour se rendre sur leurs lieux professionnels de plus en plus éloignés par décision ministérielle,
- Un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim,
- Le retrait du projet de loi dit « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels »,
- L'ouverture immédiate de négociations salariales visant à augmenter la valeur du point d'indice sur la base d'un minimum de la fonction publique d'un recrutement sans qualification à 1500 euros nets mensuels, soit en début de carrière pour les TSE 2400 nets mensuels avec une part indemnitaire ne pouvant dépasser 20 % du salaire indiciaire,
- L'augmentation des pensions civiles et des retraites sur la base d'un minimum de pension ou de retraite à 1500 euros nets mensuels,
- La prise en considération de la décision ancienne européenne qui indique qu'à « Travail égal Salaire égal », mais qui dans les faits n'est jamais appliquée,
- Des moyens financiers pour répondre aux problèmes sociaux qui remontent par les assistantes sociales et présidents de CLAS,
- La mise en place des formations nécessaires aux missions du MEEDDAT ;

Concernant les techniciens supérieurs, nous attendons toujours une réactivation immédiate du groupe de travail des techniciens. Dans ce cadre, il nous faut prendre en considération l'évolution des compétences et des postes ouverts sur plusieurs corps et mettre à l'étude notamment le rapprochement de corps technique vers celui des techniciens supérieurs à rénover en profondeur sur la base d'un corps à deux grades ; regardons l'étude mise en place dans la fonction publique territoriale sur ce sujet. Au niveau des mesures catégorielles 2008, nous regrettons l'insuffisance de la dotation et les conséquences pour les TSE où seulement le premier grade s'est vu généreusement offrir un point d'ISS soit deux « barils de pétrole brut ».

Pour cette CAP, nous demandons qu'un retour auprès des MIGT et des services soit effectué afin de compléter la liste des agents proposés pour le détachement dans l'emploi fonctionnel après une réunion de concertation locale. Ce complément de détachement pourrait être étudié au mois d'octobre prochain. Bien entendu, nous demandons pour cette CAP ce qu'un maximum de détachements soit prononcé au 1^{er} janvier 2008, dès cette CAP et la CGT y travaillera afin de ne pas pénaliser à la fois les agents proposés et le travail déjà réalisé par les services. Pour rappel, la CGT a répondu, en janvier 2008, à la demande de la DGPA pour proposer des postes éligibles à l'emploi fonctionnel en prenant en considération les évolutions structurelles des services. Nous constatons que très peu de nos propositions ont été retenues.

Concernant la liste d'aptitude à technicien supérieur, nous alertons la DGPA du fait que certains services considèrent les dessinateurs comme des agents incompetents ne voulant pas suivre l'évolution des qualifications et compétences. Ceux-ci ont prouvé, bien au contraire depuis de très nombreuses années, la capacité à s'adapter dans tous les services. Le ministère n'a pas le droit de laisser ce corps technique à l'abandon et la CGT exige qu'un groupe de travail soit mis avant l'été 2008 avec pour objectif un réel avenir professionnel technique pour ces agents dont le métier est formé par l'éducation nationale. Nous n'acceptons pas non plus le principe proposé d'une éventuelle intégration dans le corps des Adjoints Techniques des Administrations de l'Etat.

Pour les mutations, étant donné, les réorganisations majeures effectuées dans les services, les missions modifiées ou supprimées, les prochaines modifications imposées dans le cadre de la construction du MEEDDAT, nous demandons à ce que la CAP examine de manière dérogatoire les demandes de mutations effectuées par des agents dont les postes ont été ou vont être modifiés notamment en ce qui concerne l'administration centrale qui doit, si on a bien compris, rationaliser ses effectifs... Nous dénonçons également les accords entre certains services qui consistent à mettre en place des accords de principe pour bloquer des agents y compris ceux qui remplissent les conditions actuelles.

De même, comme nous l'avons dit à la dernière CAP, c'est ici que l'on peut faire preuve d'humanité et continuer, tous ensemble, à agir pour le mieux de chacun aussi bien sur les plans personnels que professionnels et ce dans l'intérêt des services. Mesdames et messieurs les représentants de l'administration, lâchez-vous, vous qui êtes aussi dans le collimateur des décideurs politiques, soyons tous solidaires.

Conservons le bon sens qui fait actuellement cruellement défaut.

La CGT a toujours travaillé dans cette instance d'une manière objective dans un souci du respect de toutes et tous avec pour but que chaque technicien supérieur puisse dérouler sa carrière professionnelle sur tous les grades actuels de ce corps technique. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens.

Nous vous remercions de votre attention.

b. Les autres OS :

o *FO a abordé les points suivants :*

- La mort de l'Équipement en juin 2007 et la création du MEEDDAT,
- FO alarmiste à l'époque,
- Le couperet de la CMPP du 12 juin dans le cadre de la RGPP et l'impact sur le MEEDDAT et ses services,
- Le rapprochement des futures directions locales en préfecture,
- L'autorité des préfets avec une absence d'humanisme à terme,
- Le renforcement des pouvoirs des préfets en région et à terme 7 régions,
- La suppression programmée des départements,
- La condamnation de la future loi mobilité 2008,
- L'immobilisme de la DGPA sur le corps des TSE,
- Le manque de sérieux sur l'emploi fonctionnel,
- Les revendications pour le corps des TSE,
- ...

o *Pour la CFDT, les sujets suivant ont été abordés :*

- Une année d'incertitude de tous les dangers,
- L'absence d'amélioration du statut des TSE,
- L'absence de dialogue social,
- Le projet de loi mobilité,
- La faiblesse des réponses aux revendications indemnitaires,
- La gestion des personnels,
- Le vivier des compétences des TSE pour les collectivités,
- La variable d'ajustement des effectifs,
- Le groupe de travail TSE,
- ...

o *L'UNSA SANTE est revenu sur :*

- Le boycott et l'irresponsabilité des autres organisations syndicales,
- La politique nationale avec les incidences sur les missions et les agents,
- La fin du statut de la fonction publique par le projet de loi mobilité,
- Le manque de retour aux agents de la suppression des effectifs,
- Leur demande de ne pas permettre aux experts techniques d'accéder au corps des techniciens supérieurs par l'examen exceptionnel,
- Leur demande de ne pas établir lors de cette CAP le tableau de détachement à l'emploi fonctionnel et de renvoyer aux services,
- ...

Réponses de la DGPA :

- o Il a été entendu les déclarations des organisations syndicales et concernant le groupe de travail des TSE pour un nouveau statut, une prochaine réunion doit avoir lieu le vendredi 20 juin 2007 avec la fonction publique pour l'avancement du dossier des TSE. Il est nécessaire d'avoir une cohérence globale des chantiers statutaires de la fonction publique. Le moment est propice, d'après la DGPA, pour proposer des évolutions sur ce dossier...
- o Concernant la RGPP, la refonte des services territoriaux est actée et la mort des DREAL et de la fusion des DDE/DDA n'est pas programmée ; les futures directions des territoires seront organisées autour de ces fusions mais le rapprochement des futures directions locales aux préfectures n'est pas acté à ce jour. Les préfingulateurs des DREAL travaillent d'après la circulaire considérée.

- o Concernant les mesures catégorielles 2008, elles ont été officialisées très récemment par la DGPA et pour les TSE l'augmentation d'un point ISS pour les agents du premier grade (de 10,5 à 11,5) représente une somme importante. Une prochaine réunion se tient sur les ISS le 23 juin 2008 mais le rattrapage du versement à l'année N représente une somme de 140 millions d'euros difficile à budgéter.
- o L'évolution et la fusion des corps au sein de la fonction publique se feront sur la base du rapport Silicani avec les réflexions d'études et les propositions d'avancement. A terme, le « paysage » des corps sera modifié également sur la gestion qui pourront s'effectuer dans les futurs centre support mutualisés positionnés en inter région (*ndrl : 7 à terme à priori*).
- o Un office national de la paie des agents de la fonction publique de l'Etat devrait être opérationnel à partir de 2012 ayant pour but de centraliser toutes les rémunérations ce qui impose aux ministères de mettre en place des outils de suivi des agents (REHUCIT) qui sera déployé en 2010, puis perfectionné pour un raccordement nationale en 2012.
- o Trois cycles de mobilité existent au MEEDDAT et continueront au de 2009. Des contacts existent entre les gestionnaires des différents ministères intégrés au MEEDDAT pour une solution identique à terme. Pour l'évolution des mobilités, la circulaire, refusée par les organisations syndicales fin 2007, devra être remise en débat (*ndrl : dans cette circulaire, le choix d'acter une mutation est laissée à la stricte initiative du directeur de service considéré, car la DGPA suivrait systématiquement cet avis ; nous ne pouvons pas accepter le principe du « fait du prince » qui décidera seul de laisser un agent muter après avoir réalisé une mission considéré ou le bloquer par une absence de recrutement possible ; dans le contexte actuel de réductions importantes des effectifs, nos craintes sont fondées*).
- o **Réponses des élus CGT :**
 - L'attaque de l'UNSA Santé sur le boycott et notre irresponsabilité ne sont pas fondées, car à aucun moment après la pré cap, soit par mail ou soit par contact téléphonique, la CGT a été informée de cette décision ; les élus CGT comme CFDT, FO et l'administration se sont présentés le 3 juin à la CAP nationale des TSE ; ce boycott n'a pas entraîné d'évolution constructive pour faire avancer le statut des TSE qui doit se situer dans une réforme plus large non corporatiste ; en CAP, les élus CGT prennent toujours leurs responsabilités en regardant les incidences de nos décisions sur la vie professionnelle et personnelle des techniciens supérieurs dans un contexte revendicatif global ;
 - Attendons les résultats du contact de la DGPA avec la fonction publique pour connaître la réelle volonté affichée de part et d'autres avant de « crier victoire » sur un nouveau statut des TSE ; l'élargissement du MEEDDAT nous impose de prendre en considération les autres corps de techniciens supérieurs, leurs rémunérations, leurs gestion, afin de proposer un nouveau statut des TSE ; la CGT pose et porte les revendications pour les techniciens supérieurs dans ce contexte afin de prendre en considération les qualifications, les compétences, les acquis professionnels et permettent aux agents des corps techniques de dérouler un parcours professionnel chois et non pas imposer ;
 - Concernant les mesures catégorielles, nous avons dénoncé lors de la réunion d'échanges avec les OS le niveau faible des sommes inscrites dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2008 ;

Déroulement de l'ordre du jour de la CAP :

- o Approbation du PV de la CAP d'octobre 2007

- o Mutations des deux listes TSE et TSP/TSC :

la CAP nationale a examiné les avis des services d'origine qui doivent être motivés dans le cas d'un avis défavorable déposé ; les dates de mutation sont fixées en principe au 1^{er} Septembre 2008, sauf indication contraire pour certains agents.

La CGT vous rappelle qu'il est toujours nécessaire et voire indispensable d'établir un dossier complet pour toute demande de mutation avec les pièces nécessaires et de se rapprocher des élus CGT afin que nous ayons une très bonne connaissance des dossiers de mutation pour mieux vous défendre. L'absence de prise en considération de dossiers spécifiques tels que rapprochements de conjoint, dossiers sociaux pose problème pour les agents concernés surtout dans le contexte actuel d'évolution des services du MEEDDAT.

La préparation de ces dossiers avec les élus nationaux et les représentants syndicaux au sein des services d'accueil et d'origine est primordiale.

o Examen des mutations pour les TSE :

La CAP émet un avis et la DGPA prend la décision définitive.

Nom	Prénom	Service Origine	Service accueil	N° poste	Commentaires
JELIC	Thomas	DDE 74	DDE 11	44388	
FAVRE	Patrice	DDE 2A	Ministère Justice	46513	
RUSSIAS	Gisèle	DDE 05	DDE 13	45423	
JEANSELME	Marion	DDE 83	DDE 13	45971	
GOUASMI	Zoubir	DIR IF	DDE 13	45743	
ANDRUSZEWSKI	Séverine	DDE 94	DDE 13	45816	
ANGELINI	Philippe	DIR Méd.	DIREN PACA	45944	
DUPRESSOIR	Mikaël	DIR Nord	DIR Méd.	44236	
FAUVET	Brice	DDE 13	CETE Méd.	45025	
HAGNERE	Michel	DIR NO	DDE 14	44132	
HAMARD	Serge	DDE 14	DRE Basse Norm.	44932	
BOTEBOL	Laurent	DIR Méd.	DDE 25	43588	
CAPON	Hélène	CETE Nord Picardie	DDE 26	45911	
POULMARCH	Xavier	DDE 22	DDE 29	46308	
BONNEMAYRE	Christophe	CERTU	DDE 30	44201	
BONNEFILLE	Catherine	DDE 06	DDE 31	44717	
FORNAZIN	Christelle	DRE Midi Pyrénées	DDE 31	44732	
ANDRUSZEWSKI	Delphine	DDE 59	DRE Midi Pyrénées	44759	
FARGUES	Cyril	DIR Est	DIR Sud Ouest	44896	
IZARD	Nicolas	DDE 91	CETE Sud Ouest	45143	
DEXPERTS-FRIQUET	Stéphane	DDE 94	CETE Sud Ouest	45131	
ROGALLE	Romain	SETRA	CETE Sud Ouest	45196	A l'étude
CAZARD	Yoan	DDE 94	CETE Sud Ouest	45209	
BEAUGENDRE	Elodie	Min. Aff. Etrangères	DGAC	44217	
HAMAMA	Tarik	DDE 94	DGAC	45776	
GEFFROY	Axel	DDE 91	DIR Atlantique	43456	Au 01/11 ou 01/12/08
BLOIS	Sébastien	DDEA 78	DIR Atlantique	43458	
CARUSO	Elisabeth	SN Seine	DDE 35	44390	
DORNEMIN	Céline	DDE 91	DIR Ouest	43783	
CAUQUIL	Karine	CETE Norm. Centre	DDEA 41	44621	
PIERON	Jean-François	DDE 68	DDE 43	46384	
LOUIS	Samuel	DRE IF	LCPC	44660	
AOUNETSE	Marie	DRE IF	DDE 44	45642	
HENRY	Sylvie	DRE Pays de Loire	DRE Pays de Loire	45446	
MORIN	Matthieu	LCPC	DIREN Pays de Loire	45756	
PAPE	Nathalie	DIR IF	CETE Ouest	44279	
BOURA	Céline	LCPC	CETE Ouest	44287	
DE KERLEAU	Mathieu	DIR Nord Ouest	CETE Ouest	44230	
CHEMIN	Pascal	SN Seine	DDE 45	46182	
TOUIL	Farid	DDE 93	DIREN Centre	43890	
ANDRIEUX	Laure	DDEA 95	DIREN Centre	43867	
TILATTI	Livio	Min. Agriculture	DDEA 46	44232	
BERNARD	Aline	DDE 92	DDE 48	44994	
LEQUIER	Matthieu	DDE 61	DIREN Pays de Loire	45746	
BOSC	Frédéric	DRE IF	CETE Ouest	44261	
VASSAN	Gilles	DDE 02	SN Seine	44977	
DHUICQ	Anne	DDE 69	SN Seine	44981	
PAQUIN	Yannick	DIR Est	DDE 54	44448	
BECKER	Jean-Philippe	DIR IF	DIR Est	43933	
MOUROT	Delphine	DDE 94	DIR Est	46283	
VOGEL	Julien	DDE 93	SN Nord Est	46160	
POUL	Pascal	DIR IF	DRE Lorraine	46310	
DRIUTTI	Audrey	DDEA 78	CETE Est	45236	
DELBIrani	Sébastien	DDE 02	SN Nord Est	46169	
VILLEDEY	Jean-Louis	DDE 03	DDE 58	44359	
WAREMBOURG	Nathalie	DDE 62	DDE 59	45159	
POTISEK	Frédéric	CETE Nord Picardie	DDE 59	45128	

NICOLLE	Frédéric	DIR Nord	DDE 59	45122	
ALCUTA	Damien	DDE 60	DDE 59	45146	
CANTINEAU	Guillaume	SN Nord Pas de C.	DDE 59	45164	date à l'étude
POTIER	Christelle	DRE Champ. Ard.	DDE 59	45188	
PAGE	Pierrick	DDE 59	DRE Nord Pas de C.	46022	
KREBS-DUHAMEL	Alexandra	DDEA 95	DIREN Nord Pas de C.	44376	
DELELIS	Luc	DIR IF	DIR Nord	46348	
MONNIER	Anne-Sophie	DDE 93	DIR Nord	46382	
TURPIN	laurent	DDEA 95	ENTE Valenciennes	43754	
VAHE	David	CETE Norm. Centre	CETE Nord Picardie	43559	
VALERE	Patrick	DDE 92	DDE 60	46566	affectation en déc. 08
FLAMMIA	Giacomo	DIR Nord	DDE 62	43396	A l'étude
GINTRAND	Xavier	DIR IF	DRE Auvergne	45564	
COURBON	Denis	DDE 03	DDE 69	45500	
MAILLET	Stéphane	DDE 36	DDE 69	45502	
VIGNHAL	Julien	SETRA	DDE 69	45506	
CEDRATI	Slime	CETE Ouest	CETU	43866	
CHAMOLEY	David	DIR IF	CETU	44887	
CANTEGRIT	Laurent	DDE 92	CETE Lyon	43217	
DUPONT	Samuel	DIR IF	DDE 71	45647	
METTON	Gaëlle	DDE 92	DDE 71	45638	
SOURBE	Ludovic	DDE 39	DDE 71	45631	
COURRIER	Sébastien	ENTPE	DDE 71	45730	
DE LUCA	David	DDEA 95	DDE 74	45538	
CHEYMOL	Rémi	DDE 94	Min. Aff. Etrangères	46561	
GOURMELON	Alice	DGPA	Min. Aff. Etrangères	46563	
FOURDRAINE	François	DRE PACA	DULE	44211	
MOUTTAPA	Franck	DDE 974	SN Seine	44905	
RAYMOND	Jean-Paul	DIR Nord Ouest	DRE Haute Normandie	44822	
BARTHOLOMEW	Laurent	DDE 76	DRE Haute Normandie	44819	
MOREL	Guillaume	DDE 76	DIREN Haute Norm.	45637	
FONTENAY	Tony	DDE 76	DIREN Haute Norm.	45614	
CROUZET	Cyril	DRE Haute Norm.	DIR Nord Ouest	44389	
OUDOIRE	Eric	DDE 76	DIR Nord Ouest	44394	
BENARD	Antoine	DDEA 78	CETE Norm. Centre	44725	
RENAUDIN	Stéphanie	DDE 91	DDEA 78	45793	date d'affectation différée
TELLIER	Luc	DDE 60	DDE 80	46619	
GAMARD	Stéphane	DDE 80	DIREN Picardie	44326	
WILK	Eric	DDE 76	DIREN Picardie	44330	
VIRGILLE	Laurence	DDE 91	DDE 84	44403	
JOUSSE	Michèle	CETE Méd.	DDE 84	44485	PNT
GIRAUDEAU	Sébastien	DIR Ouest	DDE 85	45714	
MUSSET	Frédéric	SETRA	DRE Poitou Char.	46039	
CALAS	Christel	DRE Limousin	DIR Centre Ouest	46304	
EL MEHDI	Moner	DDE 77	DDE 89	44352	
COLARD-CLAUDY	François	DGAC	DDE 91	45273	
PIERRE	Xavier	DRE IF	DDE 91	45078	
VARLET	Serge	DDE 91	DRE IF	46231	
CHABROUD	Mélanie	DDE 93	DIR IF	45398	
HARGOUS	Agnès	DDE 91	DIR IF	45395	
MENNETRIER	Catherine	DIR IF	DDEA 95	43679	
BERTON	David	Serv. Déf. Sec.	DDEA 95	43694	
FELICITE	Marc	DDE 92	DDE 971	46107	
GERMANY	Eric	DE 976	DDE 973	43366	
MARTEL	Stéphane	DDE 92	DDE 974	47055	
LE BARS	Alain	DDE 50	DE 975	44741	
DJANFAR	Ahmed	DGAC	DE 976	46343	

o Examen des mutations pour les TSP/TSC :

La CAP émet un avis et la DGPA prend la décision définitive.

Nom	Prénom	Service d'origine	Service accueil	N° poste	Commentaires
BLAVOET	Jean-Marie	SN Nord P. d C.	DIR Nord	46359	emploi fonctionnel
NGUYEN	Jean-Philippe	DIR Centre Est	DDE 03	43999	
BOULASSIER	Liliane	DDE 58	DDE 03	44091	
CEARD	Jean-Michel	DIR Méd.	DDE 05	45733	
RIEU	Thierry	DDEA 09	DDEA 09	46555	
MASSAT	Blaise	DDE 11	DDE 11	44405	
GONZALEZ	Grégory	DIREN Midi Pyr.	DDE 11	44392	
GRAZIANI	Daniel	DRE PACA	DDE 13	45418	
SORIANO	Jean-Marc	DIR Méd.	DDE 13	45893	
PACOUX	Christian	CETE Méd.	DRE PACA	45675	PNT
ROUSSEL	Jean-Michel	DGAC	CETE Méd.	45023	Au 19/12/08
CASSETTO	Sylvio	DDE 27	DRE Basse Norm.	44937	
RICHARD	Jean	DDE 19	DDE 22	45272	
GUILLOUX	Marc	DDE 76	CIFP Nantes	45721	Au 16/10/08
BOURY	Géraldine	DGR	DRE Midi Pyrénées	44742	
GEFFRAY	Muriel	DIR IF	DGAC	45729	
ALAIN	Christine	DRE Aquitaine	DDE 33	46389	
MAJOR	Stéphane	SAC Nelle Cal.	DDE 33	45012	
CORBET	Christophe	DDE 33	DIR Atlantique	43463	
VALAT	Christian	DDE 34	DDE 34	45830	
PEROT	Marielle	DIR Méd.	DRE Lang. Rouss.	45877	
DE ABREU	Didier	DDE 49	DDE 35	44225	A l'étude
COIC	Denis	DIR IF	DIR Ouest	43797	
LE BORGNE	Bruno	DIR Ouest	DIR Ouest	43805	
MERCIER	Cassandre	DDEA 41	DDEA 41	44618	
SOULIS	Laurent	CETE Norm. Centre	DDEA 41	44590	Au 19/12/08
DAUVERGNE	Sylvie	CETE Ouest	LCPC	44638	
DUMAY	Laurence	DRE Basse Norm.	DRE Pays de Loire	45432	
LAMBERT	Sandrine	DE 976	CIFP Nantes	45709	
CHESNEAU	Sylvain	DDE 13	DDE 53	46081	Au 12/12/08
FRANCOIS	Michel	DDE 54	DDE 54	44381	emploi fonctionnel
MACAIGNE	David	CETE Est	DIR Est	44037	Au 19/12/08
MASCIULLI	Daniel	CETE Norm. Centre	CETE Est	45255	
DESCATOIRE	Isabelle	CETMEF	SN Seine	44901	
COUSSEGAL	Ginette	CETE Lyon	DDE 63	44016	
DARGNAT	Bernard	DIR Massif Central	DRE Auvergne	45560	
SCHMITT	Jean-Jacques	DDE 67	DRE Alsace	44190	
DIETRICH	Robert	DDE 68	DDE 68	44663	emploi fonctionnel
VELLARD	Anne	DGR	SN Rhône Saône	44871	
SCHAR	Pascal	DDE 70	DRE Lorraine	43968	
ZUCCALLI	Christian	DIR Centre Est	DIR Centre Est	45580	
DESBOIS	Paul	DDE 71	CETE Lyon	43239	
BEAUFILS	Jean-Pierre	DIR Nord Ouest	DIR Nord Ouest	44466	A l'étude *
FAUCON	Sébastien	DGPA	CIFP Rouen	46393	
MONMOUSSEAU	Isabelle	DRE IF	DIR IF	43704	Au 19/12/08
DANIAU	Joël	DDE 76	DDE 83	45428	
SAILLENFEST	Nathalie	DDE 44	DDE 85	45745	
BERNARD	Claudine	DDE 972	DDE 85	45720	
FAIVRE	Christian	CG 85	DDE 85	45754	
NOGUEIRA	Pascal	DDE 36	DDE 87	45102	
BAZAUD	Jean-Claude	DDE 87	DIR Centre Ouest	46279	
GILET	Christophe	DDE 91	DDE 89	45090	
NORMAND	Alain	DDEA 90	DDEA 90	45043	emploi fonctionnel
BALLESTER	Joël	DGAC	DGAC	45630	
HARRAULT	Catherine	DULE	DSCR	44863	Au 19/12/08
BOIZARD	Alain	DDE 972	DDE 972	45862	emploi fonctionnel
GRIGNON	Jérôme	DE 976	DDE 972	45022	
BREGEAT	Philippe	CIFP Paris	DDE 973	43415	
BOURGIN	Anne-Aimée	DDE 94	DDE 974	45499	
ARANTZABE	Bruno	DE 975	DE 975	46288	
COUSIN	Philippe	Min. Outre Mer	SAC Wallis Futuna	46518	
RONGEART	Frédéric	DDE 39	SAC Wallis Futuna	46519	

* pour le poste 44466, la mutation de Jean-Pierre Beaufils, la CAP des TSE s'est prononcée favorablement par un vote (17 pour et 2 abstentions) en indiquant que les avis sont favorables, que le service d'accueil l'a classé en numéro 1 devant un contrôleur des TPE classé en numéro 2 ; la décision définitive est laissée à l'initiative du président de la CAP nationale, point que nous avons dénoncé également.

- o Liste d'aptitude à TSE : inscriptions de 42 agents (dessinateurs ou experts techniques) et nomination au 1^{er} Janvier 2008

MIGT 01			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
MARIENCOURT	Hippolyte	SN Nord Pas de Calais	
GRAS	Michel	DDE 02	
KOSEWSKI	Régine	CETE Nord Picardie	
MACRON	Danièle	DDE 80	
MIGT 02			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
LAFAYE	Michel	SDAP 092	
FORTIN	Jean-Pierre	DDE 91	
DELAIN	Dominique	DRE IdF	
DELIER	Gilles	DDEA 95	
MIGT 03 & 04			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
VAILLANT	Jean-François	DIR Nord Ouest	
CACHARD	Chantal	DDE 14	
GENDRON	Alain	CETE Norm. Centre	
BILLIART	Thérèse	DDEA 41	
MIGT 05			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
FAMEL	Yvon	CETE Ouest	
CHEMIN	Léon	DDE 35	
COULON	Michel	DDE 44	
LERAY	Roland	DDE 49	
LEROUX	Joëlle	DDE 22	
MIGT 06			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
DARBLADE	Christine	DIR Atlantique	
CHARDAT	Jacques	DDE 16	
GRIT	Jean-Noël	DDE 24	
MIGT 07			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
SERIEIS	Jean-Marie	DDE 12	
ROUCH	Denis	DDEA 09	
ICHARD	Gérard	DDE 81	
MIGT 08			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
BERNARDI	Eric	DDE 55	
BILGER	Jean-Yves	DDE 68	
LEON	Patrick	DDEA 10	
REMY	Pascal	DDE 51	
MIGT 09			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
BELLANGER	Renaud	DDE 58	
CAGNAT	Gilles	DDE 89	
CASSIERE	Marc	DDE 21	
MIGT 10			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
ROSSI	Jean-Daniel	DDE 73	
POYET	Gilles	DDE 42	
GOUVERNEUR	Christian	DIR Centre Est	
FAY	Gilbert	DDE 07	
AUBERT	Thierry	DDE 26	
ROUSSELET	Yves	DIR Massif Central	
MIGT 11			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
VERNIER	Raymond	DRE PACA	
FERRANDES	Christian	DDE 83	
TESSON	Gérard	DDE 66	
LEJEUNE	Bernard	DDE 06	
MIGT 12			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
DACLINAT	Serge	DDE 972	
Services Techniques Centraux			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
VASQUEZ VALCARCEL	Jacques	CNPS	

- o Détachement à l'emploi fonctionnel: détachement au 1^{er} janvier 2008 d'une première partie de techniciens supérieurs principaux ou en chef
- Au titre de l'année 2008, en option basse 218 agents ou 245 agents e option haute pourront être détachés à l'emploi fonctionnel suite notamment à une intégration plus importante de techniciens transférés à la fonction publique territoriale.
 - Dans un premier temps, les trois OS – CGT, CFDT et FO – ont acté le principe d'établir dès cette CAP la liste des agents retenus afin de ne pas les pénaliser et d'attendre octobre ou novembre 2008 comme le souhaite l'UNSA Santé ; ceci aurait contribué à l'établissement des arrêtés en fin d'année 2008 voire en début 2008 pour les rappels de rémunération.
 - Une note a été établie et va être transmise aux services pour compléter leurs propositions sur les bases de celles réalisées en début d'année 2008 en concertation locale. Il est acté que les éventuels nouveaux agents proposés viennent compléter les listes des agents déjà inscrits même si ces derniers n'ont pas été classés par les inspecteurs généraux.
 - Ces nouvelles propositions permettront d'établir la seconde vague de détachement à l'emploi fonctionnel qui sera examinée en novembre 2008 pour une nomination au 1^{er} août 2008.

Administrations Centrales			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
AROUMOUGAME	Radja	DGPA	
CAPGEN	Isabelle	DGUHC	
LEYRE	Jean-Pierre	DSCR	
BERENGER	Daniel	ENTE Aix	
Aviation Civile			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
BALAZARD	Frédéric	DGAC	
NOEL	Michel	DGAC	
HUCK	Hervé	DGAC	
MIGT 01			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
CARE	Pierre	DDE 62	
CEDEYN	Francis	DDE 80	
NIVELET	Valérie	DDE 62	
OGEZ	Thierry	DDE 80	
CARDON	Patrick	CETE Nord Picardie	
URBAIN	Karine	SN Nord Pas de Calais	
RIVAL	Michel	DDE 02	
REIGNER	Thierry	SN Nord Pas de Calais	
CARDON	Frédéric	DIR Nord	
DELATTRE	Bernard	DDE 80	
MOREL	Philippe	DIR Nord	
MIGT 02			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
GUFFLET	Olivier	DIR IdF	
GERVAIS	Daniel	DDE 77	
RIBARD	Marc	DDE 94	
CORRE	Roland	DDEA 78	
SANTONI	Jean-Louis	DDE 93	
CUEFF	Dominique	DDEA 95	
ZEVORT	Michel	DDE 77	
BROYART	Dominique	DRE IF	

MIGT 03 & 04			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
HEROUARD	Philippe	DDE 28	Jusqu'au 31/12/2009
LE RAVALEC	Didier	DDE 37	
MOREAU	Antoine	DDE 61	
VANDAELE	Philippe	DDEA 41	Jusqu'au 31/12/2009
IMBERT	Jean-Yves	DDEA 18	
BRUNY	Jean-Marc	DDE 14	
NICOLAS	Alain	CETE Norm. Centre	Jusqu'au 01/05/08, à l'étude après
MEUNIER	David	DDE 36	
MOISSON	Patrick	DDE 76	Jusqu'au 31/12/2009
BAROUTY	Chantal	DDE 36	
TYBIRK LE MARC	Daniel	DDE 27	
MILHOMME	Philippe	DDEA 41	
LEQUESNE	Liliane	DDE 76	
TISON	Eric	DDE 50	
ROLAND	Patrick	DDEA 18	
MIGT 05			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
FROMENTIN	Pascal	DIR Ouest	
CRIBIER	Jean-Yves	DDE 53	
SAULNIER	Hervé	CETE Ouest	
CARBONNEL	Marc	DDE 35	
LE GARREC	Véronique	DDE 22	
HUCHEDE	Didier	DDE 49	
LE ROHIC	Jean-Luc	DDE 56	
GONOT	Jacques	EMM Nantes	
CORBEL	Anne	DDE 85	
LE GRAND	Xavier	DDE 29	
DAVID	Bernard	DDE 85	
BOUTET	Loïc	CETE Ouest	
LE BEC	André	DDE 29	
FRANCOIS	Patrick	DDE 56	
CORNIC	Pascal	DIR Ouest	
FLORENTIN	Dominique	DDE 53	
LESSARD	Marcel	DDE 44	
MIGT 06			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
LAMBERT	Bernard	DIR Atlantique	
GABACH	Guillaume	DDE 33	
MATHIEU	Jocelyne	DDE 16	
BRIAND	Pierre	DDE 17	
LABBE	René	DDE 17	
PERIDY	Jean-Pierre	DDE 79	
CLET	Cécile	DDE 40	
SOLABERRIETA	Catherine	DDE 64	
BALLAN	Eric	DRE Aquitaine	
MIGT 07			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
DELEUZE	Denise	CIFP Toulouse	
BONNEFOUS	Daniel	DDE 12	Jusqu'au 31/12/2009
MIQUEL	Marthe	DIR Sud-Ouest	
TAILLEUR	Patrick	DIR Centre-Ouest	
FOURES	Bernard	DRE Midi Pyrénées	
BERNADOU	Christian	SN Toulouse	
MARTINEZ	Patrick	DDE 31	Jusqu'au 31/12/2009
ESCASSUT	Jean-Pierre	DDE 12	
JACQUINOT	Daniel	DDE 82	
PARDO	Francis	DDE 31	
CHAUMONT	Serge	DRE Limousin	
MARTY	Jean-Luc	DDEA 46	
COUFFIGNAL	Francis	DIR Sud-Ouest	

MIGT 08			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
RINIE	Gisèle	DDE 67	
MATHIS	Jacques	DDE 68	
MICHEL	Denis	DDE 57	Jusqu'au 31/12/2009
SAUGET	Christian	DDE 54	
FRANC	Laurent	DDE 52	
GUIDAT	Hélène	DDE 54	
DUQUENOIS	Sylvain	DDEA 10	Jusqu'au 31/12/2009
HABERT	Alain	DDE 88	
JASINSKI	Michel	DDE 51	
STUDLER	Dominique	DDE 68	
MIGT 09			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
CHAT	Laurent	DDE 89	
JARDY	Alain	DDEA 90	
BOURGEOIS	Frédérique	DDE 39	
PLAT	Marie-Thérèse	DDE 71	
TRAVAGLI	Serge	DDE 21	
PRUDHON	Christian	DDE 25	
COTTIN	Jean-Luc	DDE 58	
MIGT 10			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
JEAN	Philippe	DDE 15	
CHAUVEAU	Michel	DDE 69	
MAITRE	Michel	DDE 03	
MEFTAH	Pascal	DDE 42	
CHEVANCE	Charles	DDE 74	
BRECHET	René	DDE 01	Jusqu'au 31/12/2009
HUMBERT	Serge	DDE 26	
PROST	Serge	DIR Centre Est	
BEGUIER	Jean-Yves	SN Rhône Saône	
MILLION	Pierre	DDE 73	
CREVEL	Serge	DDE 43	
BOITIERE	Agnès	DDE 38	
MALOSSANE	Patrice	CETE Lyon	
OGHEARD	Maurice	DIR Massif Central	
PETIT	Marc	DDE 07	
PERONNET	Jean-Paul	DDE 42	
ROSTAGNAT	Alain	DDE 01	
CHABANON	Gilles	DDE 15	
MIGT 11			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
ALLIER	Jean-Pierre	DIR Méd.	
COSTE	Jean-Paul	DDE 13	
VINAI	Jean-Louis	DDE 04	
ARNAUD	Paul-Claude	DDE 34	
MEAULARD	Xavier	CETE Méd.	
CUCULIERE	Serge	DRE Lang. Rouss.	
GRAGLIA	José	DDE 06	
ORGNON	Frédéric	CIFP Aix	
DAUPHINOT	Francis	DDE 83	
PALPACUER	Jean-Pierre	DIR Méd.	
JAHIER	Thierry	DDE 84	
CAUDAL	Thierry	DDE 2B	
ALBERTO	Jean-Claude	CETE Méd.	
COVIN	Jean-Philippe	DIR Méd.	
GRASSET	Olivier	DDE 48	
BARRAT	Catherine	DDE 13	
BEGON	Christophe	DDE 84	

MIGT 12			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
EHRHART	Francis	DDE 973	
BONHEUR	Gérard	DDE 972	
SCHMITT	Jean-Michel	DDE 973	
MAILLOT	Yves-Edward	DDE 974	Jusqu'au 31/12/2009
LE GRAND	Pascal	DDE 971	
KLEMMANN	Jean-Luc	DE 975	
Services Techniques Centraux			
Nom	Prénom	Service	Commentaires
FASQUEL	Marc	LCPC	
TRICHET	Didier	LCPC	
NICOLE	Laurent	SETRA	

- o Renouvellement des détachement à l'emploi fonctionnel arrivant à échéance avant le 31 juillet 2008 :

Nom/ Prénom	Service	Date début	Date de Renouvellement ou maintien EF	Fin EF	Intitulé du poste	Observations	Avis service	avis CAP
BRETAUD CLAUDE	LCPC	01/07/03		30/06/08	CHEF DE LA CELLULE CERTIFICATION A LA DIRECTION DES PROGRAMMES		F	Favorable
SEVESTRE FRANCIS	ENTE	01/07/03		30/06/08	RESPONSABLE DES MOYENS GENERAUX		F	Favorable
WOZNIAK RICHARD	DDEA10	01/07/03		30/06/08	CHEF DE PARC		F	Favorable
CHATELAIN PIERRE	DDE25	28/05/96	01/08/05	31/07/08	RESPONSABLE DE L'UNITE MAITRISE D'OEUVRE DE MONTBELIARD	Depuis 01/04/2007 (détachement initial comme chef d'une subdivision territoriale)	F	5 ans à partir de novembre 2006
HERBIN CLAUDE	SN Seine	18/08/96	01/08/05	31/07/08	CHEF DE LA SUBDIVISION TERRITORIALE DE RETHEL	Depuis mars 2003 donc 1er renouvellement sur ce poste	F	Favorable
PIOVANO PIERRE	DDE974	01/08/95	01/08/05	31/07/08	Responsable subdivision Entretien et Dragages	Maintenu 3 ans en 2005 (moratoire déc 2004), soit 13 ans sur poste	F	Défavorable

- o Demande de détachement entrant :
 - Nouvelle demande de détachement entrant déposée sur le poste 44518 (TSC) au CIFP d'Indre et Loire : la demande a été étudiée mais pas retenue car l'agent considéré est issu du premier grade de technicien territorial et n'apporte pas la preuve de sa nomination au troisième grade territorial ; dossier à représenter avec les documents nécessaires.
 - Détachement acté de Mme Axelle Evrard (technicienne travaux agricoles) de la DDAF 71 sur le poste n° 45596 à la DDE de Saône et Loire.
 - Détachement acté de Mme Sandira Sanieul (technicienne supérieur DDAF) sur le poste n° 43269 au CETE de Lyon.
 - Détachement acté de Mme Malorie Le Joly (technicienne supérieur équipement) en Polynésie Française sur le poste n° 44767 à la DRE Midi Pyrénées.

Nouvelle demande de détachement entrant déposée sur le poste 44518 (TSC) au CIFP d'Indre et Loire : la demande a été étudiée mais pas retenue car l'agent considéré est issu du premier grade de technicien territorial et n'apporte pas la preuve de sa nomination au troisième grade territorial ; dossier à représenter avec les documents nécessaires.

- o Demande d'intégration France Télécom:
 - Intégration actée à la DDE de la Haute Marne à compter du 1^{er} Mai 2008 ;

o Organisation modifiée en DDE 13

- Suite aux transferts des agents des bases aériennes des DDE 84 et DDE 30 vers la DDE 13, aux nouvelles compétences attribuées en matière d'ingénierie aéroportuaire militaire, 4 techniciens sont concernés.
- Transfert validé pour trois techniciens sur les quatre car suite à une pétition des agents pour attendre la décision définitive des fermetures des bases aériennes dans le cadre de la réorganisation du ministère de la Défense, il est acté d'attendre les annonces gouvernementales officielles :

Agents à transférer à la DDE 13

NOM	Prénom	Structure	Unité	Grade	Macro 10
TECHNICIENS :					
BRU	Bernard	INFRA, AERONAUTIQUE	<i>DDE 84 (Orange)</i>	TSC	B Tech favorable
FRIZET	Frédéric	INFRA, AERONAUTIQUE	<i>DDE 84 (Orange)</i>	TSC	B Tech favorable
ANDRE	Carole	INFRA, AERONAUTIQUE	<i>DDE 30 (Nimes Garons)</i>	TSE	B Tech attente
SANCHEZ	Benoît	INFRA, AERONAUTIQUE	<i>DDE 84 (Orange)</i>	TSE	B Tech favorable

o Création du CSM Rhône Alpes :

- Suite à la création du Centre Support Mutualisé au 1^{er} mai 2008, onze techniciens supérieurs sont concernés :

CARRE	ODILE	TECH SUP PAL EQU.	au 01/05/2008	DRE/PM/GEST MODERNISAT	favorable
LETOUCHE	XAVIER	TECH SUP PAL EQU.	au 01/05/2008	DRE/SIL/INFORM.BUREAUT	favorable
CARMONA	ANTOINE	TS EQUIPEMENT	au 01/05/2008	DRE/SIL/INFORM.BUREAUT	favorable
CERRONE	STEPHANIE	TS EQUIPEMENT	au 01/05/2008	DRE/SIL/COMPTA-MARCHES	favorable
KALUZNY	STEPHANE	TS EQUIPEMENT	au 01/05/2008	DRE/SIL/INFORM.BUREAUT	favorable
MALLOT	CHRISTELLE	TS EQUIPEMENT	au 01/05/2008	DRE/SIL/COMPTA-MARCHES	favorable
GEORGES	THIERRY	TECH SUP CHEF EQU	au 01/05/2008	DRE/SRH/PERSONNEL	favorable
DUPRE	HUGUETTE	TECH SUP PAL EQU.	au 01/05/2008	DRE/SRH/PERSONNEL	favorable
GUILLEMELLE	PASCAL	TECH SUP PAL EQU.	au 01/05/2008	DRE/SRH/M.G.E.T.	favorable
LOUEDEC	OLIVIER	TECH SUP PAL EQU.	au 01/05/2008	DRE/SIL/INFORM.BUREAUT	favorable
MONTMARTIN	JEAN CLAUDE	TS EQUIPEMENT	au 01/05/2008	DRE/SRH/FORMAT-CONCOUR	favorable

- **En projet non validé par le ministère** : Projet d'arrêté fixant les conditions d'attribution et les postes ouvrant droit à 4 points d'ISS de bonification et 8 points pour certains corps ; les avis et les remarques sont transmettre à la permanence CGT SNPTAS,
- Notation 2006 : synthèse des bonifications au titre de 2006 ;

La Commission Administrative Paritaire s'est déroulée dans le contexte actuel de notre ministère d'annonces, d'écrits, de débats entre ministères et d'attentes de décisions politiques du gouvernement. Les mutations ont pu être prononcées en décalage du 1^{er} mai 2008, notamment pour le grade de TSE afin de prendre en considération la date anniversaire de prise de poste. Pour les dossiers de mutation, de promotion, de réclamation sur notation 2006, il est nécessaire de préparer à l'avance avec les élus CGT les documents nécessaires pour permettre une bonne compréhension de la CAP nationale.



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr

Techniciens Supérieurs MEDAD Emplois Fonctionnels : Familles d'emplois

Notre organisation syndicale CGT, par ses élus nationaux, a sollicité la DGPA à de très nombreuses reprises afin de poser l'avenir de l'emploi fonctionnel de « chef de subdivision ». En effet, depuis au moins déjà deux années, établir les nominations à l'emploi fonctionnel relevait d'un effort important. Jusqu'à présent, les bases de travail sont les familles d'emplois établies par la DGPA lors de la création de l'emploi fonctionnel.

Avec la réorganisation des DDE, la création des DIR, l'évolution des DRE et d'autres services, les nouvelles organisations ne correspondent plus aux précédentes qui permettaient pour un technicien supérieur principal ou en chef d'être « chef d'une subdivision, d'une unité fonctionnelle, etc... », dans le cadre d'un parcours professionnel choisi. Depuis ces évolutions, ces postes identifiés de responsable d'une unité ou de subdivision ont été maintenant ouverts et affectés le plus souvent aux catégories A technique voire administratif. De ce fait, les techniciens supérieurs peuvent plus difficilement être « chef de ou responsable de » donc détachés dans l'emploi fonctionnel d'où une perte de leur rémunération ; le ministère a utilisé leurs compétences pour tenir ces postes indispensables au bon fonctionnement des services mais dont les agents de la catégorie A technique se désintéressaient. Ont-ils pour autant démérité, non bien sûr mais nous attendons toujours la reconnaissance de leurs compétences par l'intégration sans examen ou concours dans le corps des ingénieurs des TPE. Est-ce un blocage ministériel ou un blocage corporatiste d'un syndicat national ou les deux ?...

Dans les diverses réunions du groupe de travail spécifique sur l'évolution de corps des techniciens supérieurs, la CGT a toujours interpellé la DGPA sur le fait que cet emploi fonctionnel ne doit plus exister et que les points d'indices ainsi que les primes supplémentaires (ISS, PSR) doivent être répartis à l'ensemble du corps des techniciens supérieurs:

- 775 emplois fonctionnels à 20 points d'indices majorés par 4 euros le point soit 62 000 euros par année complète,
- 775 emplois fonctionnels par 4 points d'ISS supplémentaires à 356,53 euros le point soit 1 105 243 euros par année complète,
- 775 emplois fonctionnels par 124,08 de PSR supplémentaire soit 96 162 euros en année complète,
- soit un total de 1 263 405 euros sur 9497 techniciens supérieurs soit 133 euros par année d'augmentation de leur rémunération dans le contexte actuel de baisse du pouvoir d'achat, donc sans autre commentaire !

En étudiant les organigrammes des services suivants:

- une DDE importante,
- une DDE de moyenne importance,
- une DIR,
- une DRE,
- un service spécialisé,

Il peut être constaté que, au regard de la position hiérarchique des postes ouverts aux techniciens supérieurs, des missions dévolues actuellement au sein de notre ministère, des compétences nécessaires, le rôle et la place des techniciens supérieurs ont évolué depuis plusieurs années. La notion « responsable de ... ou chef de ... » a diminué au profit de postes à responsabilités différentes mais tout aussi complexes et importantes dans l'ensemble des services du MEDAD. De ce fait, d'une part les postes tenus par les techniciens supérieurs en terme de responsabilités sont pour la plupart de niveau A et d'autre part les autres postes nécessitent des responsabilités et compétences différentes mais toujours plus importantes qu'auparavant.

Pour notre point de vue CGT, le détachement à l'emploi fonctionnel est devenu obsolète dans le contexte actuel mais également au regard des deux propositions avancées dans le cadre de l'évolution du MEDAD, à savoir la transformation du MEDAD suivant la position de notre ministre ou la restructuration de notre ministère suivant la position avancée du ministère de l'intérieur. Mais, à ce jour, quelle décision sera prise par le président de la république et son gouvernement, nous ne le savons pas ? Pour la CGT, la masse salariale de l'emploi fonctionnel doit être utilisée pour améliorer la rémunération de tous les techniciens supérieurs, ce qui constituerait un début mais une très insuffisante augmentation de leur revenu annuel par rapport aux sommes dues par l'administration notamment à ce corps parmi d'autres.

En attendant, une évolution urgente et rapide du corps des techniciens supérieurs, à savoir un corps à deux grades avec comme salaire de début de carrière 2400 euros nets et une amplitude de 2 en fin de carrière, dont le montant des primes est limité à 20 % du salaire indiciaire mais inclus dans le calcul de la pension civile, les évolutions que nous souhaitons inscrire pour le détachement de l'emploi fonctionnel au titre de 2008, sont les suivantes:

- Postes opérationnels:

- chefs ou responsables d'unités, d'agences, d'antennes dans tous les services du MEDAD y compris les nouveaux,
- chefs de district dans une DIR,
- responsable d'une filière, de pôle, de CEI, d'intervention, CIGT,...
- adjoint d'une unité, antenne, agence au sein de tous les services du MEDAD élargi,
- chef de parc,
- chef de subdivision base aériennes, maritime, de navigation,
- adjoint à ces chefs d'unités territoriales car maintenant des ingénieurs sont sur ces postes et les techniciens supérieurs sont adjoints avec des responsabilités aussi importantes qu'auparavant,

- Postes fonctionnels:

- chef de CIGT ou de PC circulation,
- chef de d'unité ouvrages d'art,
- chef de pôle en SIR,
- chef d'unité politique routière, programmation routière, sécurité routière, éducation routière,
- chef d'unité environnement et risques,
- chef d'unité aménagement, responsable ingénierie ou IAT,
- chef d'unité urbanisme, habitat, ADS, Géomatique, Planification, Connaissances des territoires,
- chef d'unité de constructions publiques,
- adjoint à ces chefs d'unités car maintenant des ingénieurs sont sur ces postes et les techniciens supérieurs sont adjoints avec des responsabilités aussi importantes qu'auparavant,

- **Dominante Gestion:**
- chef de cellule des ressources humaines,
- chef de cellule marché,
- chef de cellule informatique ou pôle logistique et informatique,
- chef de cellule comptabilité ou pôle financier,
- chef de cellule moyens généraux,
- chef de pôle juridique,
- adjoint à ces chefs d'unités car maintenant des ingénieurs sont sur ces postes et les techniciens supérieurs sont adjoints avec des responsabilités aussi importantes qu'auparavant,
- responsable de SMO,
- **Fonctions transversales:**
- délégué ou référent territorial,
- conseiller de gestion,
- chargé de communication,
- responsable d'unité dans le domaine du logement (Dalo par exemple) qui nécessite des compétences techniques et administratives,
- responsable d'association, du domaine social, syndical,
- responsable d'unité aménagement et développement durable,
- responsable d'unité formation,
- **Experts ou spécialistes:**
- expert ou spécialiste au sein du réseau scientifique et technique,
- expert ou spécialiste du réseau territorial,
- expert ou spécialiste des services centraux du MEDAD,
- expert ou spécialiste des services déconcentrés,
- **Chargés de mission:**
- chargé de mission politique de la ville, qualité, SIG, ressources humaines, risques naturels, environnement, aménagement et développement durable,
- Chargé de projet ou enseignant du réseau formation,
- chef de projet en SIR,
- chargé de mission en administration centrale,
- chargé d'études ou de projet en administration centrale,
- chargé d'études ingénierie, ingénierie d'appui territorial,
- chargé de mission contrôle de gestion,

Ces propositions ci-dessus sont établies provisoirement pour ne pas bloquer la CAP dans l'attente d'un nouveau de techniciens supérieurs.

Techniciens Supérieurs MEEDEAT Troisième Cycle de Mutation 2008

TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'EQUIPEMENT

Les mouvements prévus dans l'année :

	2008/5	2008/9	2009/1
--	---------------	---------------	---------------

Les postes :

Liste principale

date de début des remontées des postes	03/12/2007	17/03/2008	05/06/2008
date limite des remontées des postes	02/01/2008	28/03/2008	23/06/2008
date de début de vérification par les RBOP	03/01/2008	31/03/2008	24/06/2008
date de fin de vérification par les RBOP	04/01/2008	03/04/2008	27/06/2008
date de publication de la liste principale	08/01/2008	08/04/2008	04/07/2008

Additif – rectificatif

date de début des remontées des postes			
date de début de vérification par les RBOP			
date de fin de vérification par les RBOP			
date limite des remontées des postes			
date de publication de l'additif			

La réception des candidatures par :

le chef du service d'origine	22/01/2008	21/04/2008	05/09/2008
Le chef du service d'accueil	04/02/2008	28/04/2008	12/09/2008
la direction générale du personnel et de l'administration	11/02/2008	05/05/2008	19/09/2008

La C.A.P. ou le mouvement de mutation :

la réunion est prévue le	11/03/2008	3 et 4 juin 2008	15,16 et 17/10/2008
--------------------------	------------	------------------	----------------------------

L'affectation :

le changement d'affectation est fixé au	01/05/2008	01/09/2008	01/01/2009
---	------------	------------	-------------------

Les contacts :

bureau	TEC2	Responsable	Chantal PERON	Téléphone	01 40 81 61 83
		Collaboratrice	Agnès CRACCO	Téléphone	01 40 81 61 97

Observation :

Les Elus CGT vous demandent de transmettre une copie de vos dossiers.

Je dis

NON à la RGPP

(casse des services publics, privatisations...)

à la mobilité forcée

(casse des statuts, précarité généralisée...)

le **26 juin**



Prévention des Risques



Infrastructures, Transport et Mer



Développement Durable



Ressources, Territoires et Habitats



Energie et Climat

Je dis **OUI**

à l'augmentation des salaires et des pensions

à la défense, à l'amélioration des statuts et des retraites

au développement des missions et des emplois

Efficace et solidaire, pour le service public

aux élections pour la représentativité au CTPM

je vote...

le 26 juin

Je VOTE

la cgt

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques
CTPM : Comité Technique Paritaire Ministériel

Pour tous renseignements complémentaires, contacter les représentants CGT :

Didier HOREAU DDE Mayenne CA rue Mac Donald 53030 - LAVAL cedex 9 02.43.67.88.96 Mélanie didier.horeau@tele2.fr	Sylvain JOBLON DDE du Gard Service Villes et Habita 89 rue Weber 30507 Nîmes Cedex 04.66.62.64.67 Mélanie
Gilbert BELTRANDO DDE 13 9 Avenue du Général LECLERC 13 003 MARSEILLE 04.91.28.40.33 Mélanie	Arnaud ROUGE CETE de Lyon – LRPC Autun Bd de l'industrie BP 141 71405 AUTUN 03.85.86.67.49 Mélanie

Où vos représentants en section locale .

Soutenez la CGT, rejoignez là

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie du corps et agir plus largement sur tout ce qui vous concerne :

Nom : Prénom :

Service :

Adresse :

..... Signature

Je souhaite adhérer à la CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer à le fédération :

FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50

E-mail : fd.equipement@cgt.fr

Notre site Intranet <http://www.equipement.cgt.fr/>